

Le rocher Saint-Julien

RANDONNÉE

RÉSUMÉ

Petit circuit de découverte d'Anduze et montée au sommet du rocher qui surplombe la ville.

DÉTAILS

Durée : 1h15

Difficulté : Difficile

Distance : 2,66km

Retour point de départ : Oui

Dénivelé positif : 165m

Dénivelé négatif : 158m

Activité : A pied

Point haut : 282m

Point bas : 128m

Commune : Anduze (30140)



↑ N 250m
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

D/A Parking près du pont submersible

N 44.051677° / E 3.987091° - alt. 129m - km 0

1 Fontaine Pagode

N 44.054634° / E 3.985617° - alt. 141m - km 0.45

2 Place de la République

N 44.055147° / E 3.984635° - alt. 154m - km 0.57

3 Sentier vers le sommet du rocher

N 44.056169° / E 3.984287° - alt. 175m - km 0.73

D/A Parking près du pont submersible

N 44.051679° / E 3.98709° - alt. 129m - km 2.66

DESCRIPTION

(D/A) Revenir vers la ville par la Rue du Luxembourg et, au carrefour avec la rue principale, Plan de Brie, avec le temple sur la droite, trouver la balise Anduze-Mairie et tourner à gauche en direction du Rocher Saint-Julien. Arriver très vite à une autre intersection au niveau de la Fontaine Pradier. Contourner la fontaine par la droite puis suivre à droite la Rue Neuve puis de nouveau à droite la Rue Pérot. À l'intersection suivante, suivre la direction de la Fontaine de la Pagode à gauche (panneau de ville).

(1) Passer sur la gauche de cette fontaine aux tuiles vernissées puis suivre à gauche la Rue Notarié. Arriver Place de la République.

(2) Poursuivre en face en longeant, à main droite, l'Église Saint-Étienne. Place René Cassin, continuer en face, puis, arrivé Rue de la Treille (panneau de rue sur le mur en face), prendre à gauche (Rue Coste). Au bout de cette rue, monter quelques marches, continuer à droite sur une calade (ruelle pavée de galets) pour arriver au début d'un sentier dans la roche, balisé Jaune et encordé, au tout début seulement.

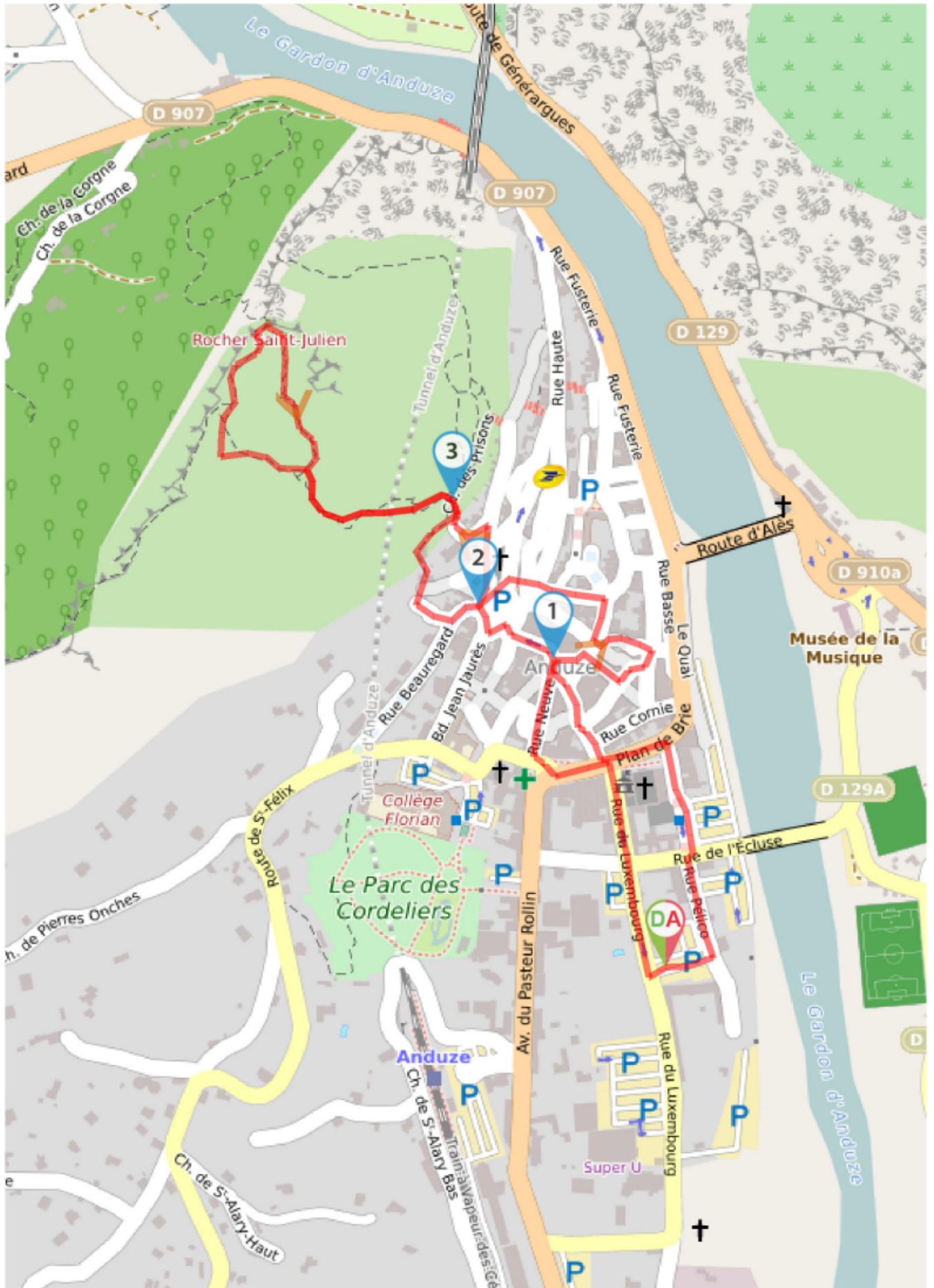
(3) Suivre ce sentier très escarpé, en recherchant bien le balisage Jaune afin de ne pas suivre de pseudos sentiers dans la falaise. Ce sentier escarpé est à suivre en aller-retour. Attention de bien apprécier la difficulté de la descente. Arriver au niveau de la balise "Pentes de Saint-Julien". Suivre la direction du Rocher de Saint-Julien 0,3Km à gauche. Le sentier continue de monter de façon plus raisonnable jusqu'au sommet. Balise Saint-Julien. Belle vue sur le Gardon en contrebas et sur les falaises qui le dominent. Entamer la descente en suivant la direction Pentes de Saint-Julien 0,2Km. De retour à la balise "Pentes de Saint-Julien", reprendre le sentier escarpé de l'aller.

(3) En bas, juste après le court passage encordé, ne plus faire attention au balisage Jaune, prendre à droite pour passer devant une maison ruinée puis descendre vers la ville sur une calade. Ignorer une ruelle à gauche puis descendre quelques marches. Arriver sur une rue et tourner à gauche pour aboutir Place de la République.

(2) Passer sur la gauche de la Fontaine de l'Église puis descendre quelques marches vers la Rue des Olivettes. La traverser pour continuer en face Rue de la République. Arriver Place Notre-Dame (fontaine sur la gauche) et se diriger à droite pour suivre la Rue Sainte-Marie. Prendre à gauche et descendre quelques marches pour arriver Place des Troubadours. Se diriger à droite pour rejoindre la Place Berthezène puis remonter à droite la Rue Meynadier.

(1) Au niveau de la Place Couverte, avec la Fontaine Pagode, aller vers la gauche pour suivre la rue en sens interdit (Rue Droite). Déboucher sur la rue principale de la ville, Plan de Brie, la suivre à gauche pour passer devant le temple, puis virer à gauche Rue Pélico pour rejoindre le parking (D/A).

CARTE



PREPARATION DE LA RANDONNEE



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

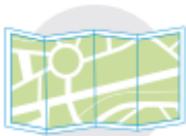
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

COMPORTEMENT LORS DE LA RANDONNEE



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

BOISSET-ET-GAUJAC

